

PROTOCOLE SANITAIRE ET ORGANISATION DE L'ÉCOLE NICOLAZIC-LA SALLE

Les parents jouent un rôle essentiel en s'engageant à **ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38° ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes** évoquant la COVID-19 chez l'élève ou dans sa famille. Tout élève dont lui-même ou un membre de sa famille a été testé positivement, ou identifié comme contact à risque, ne doit pas se rendre dans l'école. **Ils en informent le Chef d'Etablissement.**

En cas d'apparition de symptômes chez un élève à l'école, un masque lui est immédiatement mis et il est isolé du reste du groupe sous la surveillance d'un adulte. Les parents sont informés. Ces derniers doivent venir les chercher et effectuer un test COVID-19. L'enfant ne sera réintégré que sur attestation d'un test négatif. Dès réception du résultat, les parents en informent le Chef d'Etablissement pour qu'il puisse prendre les mesures nécessaires.

Les parents munissent leurs enfants de mouchoirs en papier jetables.

Le rappel des gestes barrières est systématique dans l'établissement.

Les personnels doivent s'appliquer les mêmes règles. Ils portent le masque en présence des enfants et des adultes tout au long de la journée.

L'accès des accompagnateurs aux bâtiments doit se limiter au strict nécessaire (accompagnement des enfants de Maternelles) et **se faire après nettoyage et désinfection des mains. Ils doivent porter un masque et respecter une distanciation physique d'au-moins un mètre.**

L'APPLICATION DES GESTES BARRIERES ET ORGANISATION DE L'ACCUEIL :

A partir de 07h30 : accueil des premiers élèves qui vont en garderie par la **RUE GOUGAUD.**

A partir de 08h15 : ouverture des portails **RUE GOUGAUD** et **AVENUE ROOSEVELT.**

Accueil dans les classes : Les enfants de Maternelles sont accompagnés devant leur classe par **UN ADULTE masqué et dont les mains ont été lavées au gel hydro-alcoolique.**

Les élèves des classes élémentaires rejoignent calmement leur classe. Ils se lavent les mains.

A 11h30 : ouverture des portails **RUE GOUGAUD** et **AVENUE ROOSEVELT.**

Les enfants de Maternelles qui déjeunent à la maison le midi sont récupérés devant leur classe par **UN ADULTE masqué et dont les mains ont été lavées au gel hydro-alcoolique.**

Les parents d'élèves de classes élémentaires attendent devant le portail la sortie de leur enfant.

A 16h30 : ouverture des portails **RUE GOUGAUD** et **AVENUE ROOSEVELT.**

Les enfants de Maternelles sont récupérés par **UN ADULTE masqué et dont les mains ont été lavées au gel hydro-alcoolique.**

Les enfants d'élémentaires sortent par les deux portails. Nous rappelons que les élèves qui sortent seuls doivent montrer **la carte de sortie dûment remplie** et la remettre au responsable du portail.

Le portail de l'Avenue Roosevelt sera fermé à partir de 16h50.

Les sorties d'étude et de garderie s'effectueront uniquement par la rue GOUGAUD à partir de 17h45. Les enfants sont récupérés par **UN ADULTE masqué et dont les mains ont été lavées au gel hydro-alcoolique entre 18 h et 19h.**

Si le protocole sanitaire se durcit, un retour à des horaires restreints sera envisagé.

Les élèves et les personnels appliquent une hygiène des mains correcte et fréquente avec lavage des mains en rentrant et en sortant de la classe ; avant et après le repas et davantage quand cela se justifie. Nous privilégions le lavage des mains à l'eau et au savon. Les élèves disposent de serviettes en papier jetables.

Les règles de distanciation physique dans la cour de récréation.

Dans les espaces clos (salle de classe, bibliothèque, cantine...), la distanciation physique **n'est pas obligatoire** lorsqu'elle n'est pas matériellement possible. L'espace a, cependant, été organisé en classe comme à la cantine en respectant **un sens de circulation** et en maintenant la plus grande distance possible.

La classe est aérée régulièrement : avant l'arrivée des élèves, pendant les récréations, au moment du déjeuner, et pendant le nettoyage.

Dans la cour, la distanciation physique ne s'applique pas. L'accès aux jeux, aux bancs et espaces collectifs extérieurs est autorisé.

Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels est réalisé au minimum une fois par jour.

Les jeux de contact et de ballon sont autorisés. Dans la mesure du possible, ils se font entre élèves d'une même classe.

La stabilité entre les groupes partageant un même espace ou temps de récréation (classes, groupes de classes ou niveaux) est recherchée.

Le nombre d'élèves dans la cour est limité. Les récréations des différentes classes **ont été échelonnées sur la matinée et l'après-midi** pour ne concentrer qu'un nombre restreint d'élèves et un temps de 5 minutes pour la rotation a été mis en place.

Dans la cantine

Une aération ou une ventilation des espaces de restauration est assurée régulièrement tout en évitant des flux d'air horizontaux dirigés vers les personnes.

Un sens de circulation a été mis en place et les entrées et les sorties sont dissociées.

Les élèves déjeunent en s'échelonnant sur **trois services** afin de limiter les flux et la densité d'occupation des lieux.

Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées régulièrement.

L'ORGANISATION DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Les activités extérieures sont privilégiées soit au stade BECEL soit dans la cour de récréations. L'utilisation de matériel sportif par les élèves d'une même classe ou groupe de classe (raquettes, volants, ballons) est autorisée. Ce matériel est désinfecté régulièrement et fréquemment.

La piscine est autorisée à reprendre.